

L'égalité, ça compte !

Comment mettre en œuvre

une budgétisation sensible au genre

dans les communes au Sénégal ?

Fiche 2. Impliquer les femmes et intégrer le genre dans le processus d'élaboration budgétaire

Le saviez-vous ?

Les autorités communales de Saint-Louis et de Nabadji Civol sont favorables à la parité inscrite dans la loi du pays et souhaitent répondre de façon équitable aux besoins sexospécifiques des populations. Cependant, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des budgets n'impliquent pas équitablement les femmes et les hommes.

Qu'est-ce-qui nous permet d'affirmer cela ?

Nous avons étudié le processus budgétaire des deux communes et avons trouvé que :

- Il n'existe pas de modalité pour un processus ouvert et participatif de concertation avec les habitant.es. Les femmes n'ont pas l'opportunité de faire connaître leurs besoins.
- Les femmes sont minoritaires dans les échanges : A Saint-Louis, parmi les 22 présidents de quartier et les 32 délégués nommés par la Mairie pour faire remonter les besoins locaux, on trouve 2 femmes.
- Dans les deux communes, les femmes élues sont minoritaires dans les étapes de formulation budgétaire : à Saint-Louis par exemple, 25 hommes et 5 femmes ont participé au débat d'orientation budgétaire (budget 2016), et 5 femmes pour 29 hommes sont dans les Commissions techniques d'élaboration du budget.
- A Saint Louis, il y a seulement 22% de femmes dans le bureau municipal qui est l'instance d'arbitrage qui tranche les choix budgétaires validés par le Maire. Les arbitrages ne privilégient pas les projets en faveur des inégalités femmes-hommes.
- De plus, parmi les personnes qui formulent et valident le budget, femmes et hommes, peu sont formées aux questions de genre. Elles ne disposent pas d'outils pour intégrer les inégalités de genre dans les budgets.

Quel est le défi ?

Le défi est double : gouvernance et efficacité. Parce que peu de femmes participent à différentes étapes du processus budgétaire, et que les personnes impliquées manquent de compétences et d'outils sur l'égalité femmes-hommes, la formulation des budgets n'est pas inclusive. De ce fait, les budgets sont peu affectés à la réduction des inégalités entre les sexes. Les femmes doivent donc participer à toutes les étapes du processus budgétaire annuel, et toutes les personnes participant à ce processus, femmes et hommes, doivent être formées et outillées sur les inégalités de genre.

« L'égalité, ça compte ! » est un projet à l'initiative du réseau international francophone

Genre en Action et de Beutou Askanwi, pôle citoyen des observatoires du genre au Sénégal, en partenariat avec les communes de Nabadji Civol et de Saint-Louis. Il a été soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France), le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (CIT-OIT) et Wallonie Bruxelles International, ainsi que le Monde selon les femmes. Contact : beutouaskanwi@gmail.com - www.genreenaction.net



Fiche 2. Impliquer les femmes et intégrer le genre dans le processus d'élaboration budgétaire

Qui peut faire quoi et comment?

Le Conseil municipal peut...

- **Analyser la participation** qualitative et quantitative des femmes et des hommes aux étapes du processus budgétaire
- **Sensibiliser les élu.es sur l'importance de la parité** dans les débats d'orientation budgétaire (DOB) et dans les commissions techniques
- **Emettre des consignes** à l'intention des responsables de la collecte de données pré-budgétaire (par exemple chefs de quartier) pour augmenter la participation des femmes et garantir une concertation représentative de tous les citoyen.nes de la commune
- **Se doter d'un tableau de bord de l'égalité** définissant des informations sexospécifiques indispensables à l'élaboration des budgets et leur suivi (statistiques, données qualitatives)
- **Organiser des rencontres spécifiquement avec les femmes et les filles** à l'étape de collecte des données et/ou faire appel à des associations féminines compétentes en budgétisation sensible au genre (BSG)
- **Se former en budgétisation sensible au genre**
- **Flécher un budget sur l'amélioration du genre** et de la participation citoyenne dans les processus budgétaires (formation, procédures, outils...)

Les services techniques (technicien.nes, responsables de programmes/projets) peuvent...

- **Se former à l'analyse des besoins** des populations intégrant l'égalité femmes-hommes et utiliser des outils genre pour la collecte et l'analyse des données collectées
- **Se former en budgétisation sensible au genre**
- **Réviser les indicateurs** de résultats et de suivi des programmes pour y intégrer le genre
- **Intégrer la parité** dans les commissions techniques et comités budgétaires

La société civile et les citoyen.nes en général peuvent...

- **Collecter des informations** régulières sur la participation femmes-hommes aux différentes étapes du processus budgétaire et s'en servir pour le plaidoyer
- **Sensibiliser les élu.es**, responsables et points focaux genre de la Mairie et des institutions publiques (préfecture par exemple) à la BSG
- **Former les femmes** de la commune aux enjeux et pratiques des budgets locaux et au genre
- **Mobiliser, former et organiser des femmes** pour participer aux étapes du processus (DOB)
- **Travailler à l'élaboration d'un tableau de bord** de l'égalité avec le Conseil municipal
- **Sensibiliser les médias locaux** pour un traitement régulier et fiable des questions de genre
- **Travailler en réseaux** avec des associations d'autres communes/pays actives dans la mise en place de budgets participatifs, citoyens et de la BSG
- **Diffuser des informations fiables** relatives aux inégalités femmes-hommes parmi les populations et les médias locaux

**L'égalité,
ça compte !**



Cette fiche a été élaborée par le Pôle Beutou Askanwi et Genre en Action sur la base de l'audit réalisé entre juillet et août 2016 dans les communes de Saint-Louis et de Nabadji Civol (Sénégal). Cinq fiches sont disponibles.